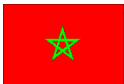




JUMELAGE INSTITUTIONNEL MAROC & FRANCE-ESPAGNE MA09/ENP-AP/OT14

CONFÉRENCE DE LANCEMENT CNRST, Rabat, 28 septembre 2011

APPUI AU SYSTÈME NATIONAL DE LA RECHERCHE AU MAROC POUR UNE INTÉGRATION À L'ESPACE EUROPÉEN DE LA RECHERCHE



Jumelage SNR Maroc – France & Espagne

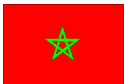


M. Zayer El Majid

Directeur de la Technologie, MENESFCRS

Chef de projet Maroc

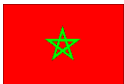
« Genèse du projet de jumelage et attentes du Maroc »



État de la coopération R&D Maroc-UE en 2005

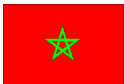


- Entrée en vigueur en 2005 de l'Accord de coopération scientifique signé en 2003
- Le Point d'information national (PIN) marocain pour les programmes de recherche de l'UE mis en place à travers le projet EUROMEDANET (6^{ème} PCRD)





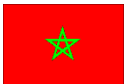
- **En 2005, le MENESFCRS** a entamé des échanges avec **l'Unité de Gestion du Programme** relevant du MAEC qui assure la gestion l'ensemble des activités du P3A
- **En 2006**, la proposition de projet de jumelage **a été retenue pour financement par le Comité de Pilotage du P3A**
- **En 2007, un appel d'offres a été lancé** par la DCE pour la sélection d'un prestataire européen pour assister le DESFCRS dans **la rédaction de la fiche de jumelage**
- **En 2009, l'UAP** a lancé un appel à propositions auprès des 27 États membres de l'UE pour sélectionner le ou les pays partenaire(s) jumelage



Historique (suite)



- **Décembre 2009**, présentation du projet du consortium France-Espagne aux bénéficiaires, l'UAP et la DUE, au Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération
- **Mai 2010**, choix final du partenaire européen pour mettre en œuvre le jumelage : **Consortium France-Espagne**
- **Janvier 2011**, **approbation** pour signatures du contrat de jumelage par l'UAP et la DUE
- **Avril 2011**, **signature** du contrat de jumelage par M. Ahmed Akhchichine, Ministre de l'ENESFCRS et endossement par M. Eneko Landaburu, Ambassadeur de l'UE
- **Le 5 mai 2011**, **notification** UAP de démarrage du jumelage et **le 11 mai 2011**, **démarrage du projet de jumelage**

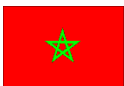




INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE PRINCIPALE : Le Département de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique

INSTITUTIONS BÉNÉFICIAIRES SECONDAIRES :

- les Universités
- les établissements de formation des cadres
- les instituts publics de recherche
- l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques
- Le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST)
- l'association R&D Maroc
- le Conseil supérieur de l'Enseignement
- le Ministère de l'Économie et des Finances
- L'ensemble des Ministères techniques impliqués dans des activités de recherche (Agriculture, Industrie, Santé, Mines...)
- l'Office marocain de la Propriété industrielle et commerciale (OMPIC)
- l'Agence nationale pour la Promotion de la petite et de la moyenne Entreprise...



Objectifs du jumelage

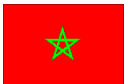


OBJECTIF GÉNÉRAL

- Contribuer à l'accélération de l'intégration du Maroc à l'EER et dans les programmes-cadres communautaires
- Contribuer au développement de la capacité en recherche et développement technologique au service de l'économie et de la société marocaines

OBJECTIF SPÉCIFIQUE

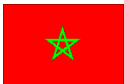
- Améliorer les performances de la gouvernance du SNR au Maroc





Le Jumelage « Appui au SNR au Maroc pour une intégration à l'EER » contribuera à :

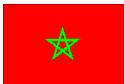
- Renforcer et redéfinir les politiques publiques du SNR
- Améliorer la gouvernance, le suivi et l'évaluation de la recherche scientifique
- Augmenter, diversifier et pérenniser les sources de financement de la recherche scientifique
- Valoriser la recherche scientifique et promouvoir la recherche appliquée en lien avec le secteur privé
- Donner une plus grande importance à la propriété intellectuelle (dépôt de brevets)
- Promouvoir la coopération européenne en matière de recherche scientifique





Le Jumelage contribuera à :

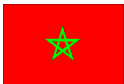
- Développer un système de recherche au fonctionnement simplifié, évaluable et financé à moyen et long terme
- Assouplir les procédures d'allocation des ressources financières et les mécanismes de financement consacrés à la recherche – dans un contexte de maintien de l'effort budgétaire à long terme
- Favoriser un recrutement des cadres en s'appuyant sur l'adéquation profil/emploi
- Promouvoir une culture en matière de ressource humaine, fondée sur l'excellence et sur le développement de profils de gestionnaire, d'organisateur, de financier
- Renforcer le statut de l'enseignant-chercheur incitant davantage aux activités de recherche





Le Jumelage contribuera à :

- Définir les priorités nationales de recherche
- Optimiser les fonds consacrés à la recherche et financer en commun Maroc-UE des projets de recherche
- Faciliter la création des conditions nécessaires à l'intégration du SNR marocain dans l'EER pour :
 - Augmenter et diversifier la mobilité des chercheurs marocains au sein de l'EER
 - Renforcer et développer les collaborations avec des partenaires européens – acquérir les « meilleures pratiques » en terme de méthodologies de recherche et de gestion de projets de recherche
 - Partager et valoriser les connaissances les plus pointues en matière de recherches fondamentale et appliquée à des fins pratiques, économiques, sociales, commerciales – au bénéfice de l'économie et de la société marocaines (création d'emplois induit)



Jumelage SNR Maroc – France & Espagne

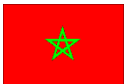


M. Rafael Rodríguez Clemente

Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC)

Chef de projet Espagne

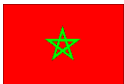
« Le projet de jumelage dans le contexte
des coopérations euro-méditerranéennes »



État des lieux de la coopération dans le programme INCO



- **'BILAT' Projet M2ERA** : *Integrating Morocco in the European Research Area – Intégrer le Maroc dans l'EER et soutenir la participation au 7^{ème} PCRD*
- **INCO.Net Projet MIRA** : *Mediterranean Innovation and Research Co-ordination Action – Promotion de la coopération euro-méditerranéenne en science et technologie*
Le Maroc assure la coordination conjointe de ce projet
- **INCO Projet MELIA** : *Fostering the Euro-Mediterranean Integrated Water Resources Management (IWRM) Communities of Practice – Gestion intégrée des eaux de la Méditerranée*
- Plusieurs projets **ERA-WIDE** de soutien des centres de recherche de haute qualité
- **Participation accrue du Maroc dans les priorités thématiques du 7^{ème} PCRD, etc.**



Le nouveau contexte UE-Pays du Voisinage

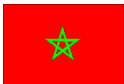


Communication COM(2011) 303 du 25/05/2011 :
« Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation »

Établissement du partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée dans le sud de la Méditerranée

Il s'agit de :

- Renforcer la **coopération sectorielle**, en mettant particulièrement l'accent sur la **connaissance et l'innovation, le changement climatique et l'environnement, l'énergie, les transports et les technologies**
- Aider les pays partenaires à participer aux travaux de certaines agences de l'Union et à certains programmes de l'UE
- Axer l'action de l'Union pour la Méditerranée sur des projets concrets présentant un intérêt évident pour les populations de la région méditerranéenne



Le nouveau contexte UE-Pays du Voisinage

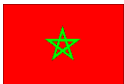


Communication COM(2011) 303 du 25/05/2011 :
« Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation »

Établissement du partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée dans le sud de la Méditerranée

Il s'agit de :

- Favoriser la coopération sous-régionale
- Renforcer le dialogue sur les politiques sociales et de l'emploi
- Lancer des programmes globaux de renforcement des institutions similaires à ceux mis en œuvre avec les partenaires de l'Est
- Engager un dialogue sur les migrations, la mobilité et la sécurité avec la Tunisie, le Maroc et l'Égypte (première étape vers un partenariat pour la mobilité)



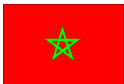
Le nouveau contexte UE-Pays du Voisinage



Dans le domaine de la recherche et dans ce nouveau contexte

- L'UE proposera à ses partenaires voisins la mise en place d'un **espace commun de la connaissance et de l'innovation, qui s'articulera autour de plusieurs volets existants de la coopération** :
 - dialogue sur les politiques à mener,
 - renforcement des capacités nationales et régionales,
 - coopération en matière de recherche et d'innovation (notamment avec le prochain programme « **Horizon 2020** »),
 - augmentation des possibilités de mobilité pour les étudiants, les chercheurs et les universitaires.

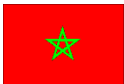
>>> Objectifs du projet de Jumelage



Le nouveau contexte UE-Pays du Voisinage



- Parallèlement, la coopération dans l'**enseignement supérieur sera renforcée par :**
 - **un soutien accru** en faveur de la **mobilité des étudiants et du personnel universitaire** en partenariat avec les universités (programme Erasmus Mundus) et
 - une coopération structurée pour la modernisation des universités (programme Tempus)
- Renforcer **la coopération industrielle euro-méditerranéenne**
- Lancer des programmes pilotes pour **soutenir le développement agricole et rural**
- Associer les partenaires aux développements de la stratégie « **Europe 2020** »
- **Facilitation des visas pour étudiants et chercheurs**



Jumelage SNR Maroc – France & Espagne



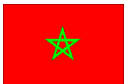
M. Jacques Gaillard

Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Membre de l'UMR 201 Développement et Sociétés (Université Paris 1 et IRD),
de l'Institut Francilien Recherche Innovation et Société (IFRIS)
et du Labex SITES

Chef de projet du Consortium France & Espagne

« Présentation du projet de jumelage »



Jumelage – Durée – Budget

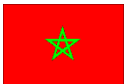


RAPPEL SUR L'INSTRUMENT JUMELAGE

- Le jumelage n'est pas un projet « d'assistance technique » mais un instrument de renforcement de la coopération
- C'est un partenariat entre collègues-acteurs de la recherche pour réaliser ensemble des analyses, des évaluations, des diagnostics et des recommandations pour :
 - Contribuer à l'accélération de l'intégration du Maroc à l'EER et dans les programmes-cadres communautaires
 - Proposer aux décideurs marocains les choix de changements les mieux adaptés au contexte marocain

DURÉE & BUDGET

- Le jumelage est prévu pour se dérouler sur 2 ans (mai 2011 – mai 2013)
- Avec un budget de 1,35 M€ (financement de l'UE)





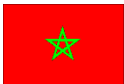
Les partenaires européens choisis pour mettre en œuvre ce projet :
le **Consortium France-Espagne** composé :

Pour la France, chef de file :

- Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Le CIEP : Centre international d'études pédagogiques, opérateur public de la coopération internationale des ministères français en charge de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

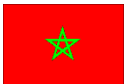
Pour l'Espagne :

- Le Ministère de la Science et de l'Innovation (*Ciencia e Innovación*)
- La FIIAPP : *Fundación Internacional y para Ibero-américa de Administración y Políticas Públicas*, fondation publique relevant du Ministère espagnol des Affaires étrangères, opérateur des jumelages institutionnels espagnols





- Réaliser les objectifs et atteindre les résultats obligatoires fixés au contrat de jumelage en partenariat avec le MENESFCRS
- Se charger de l'ensemble des tâches administratives et comptables du jumelage
- Préparer l'ensemble des rapports techniques à l'attention de l'UAP et la DUE
- Coordonner et mettre en œuvre les activités du jumelage en lien avec les partenaires du MENESFCRS
- Organiser les visites d'étude et les stages pour les partenaires du MENESFCRS dans les États membres
- Fournir l'expertise nécessaire, adéquate et complémentaire en termes de chefs de projet, CRJ et d'experts court terme

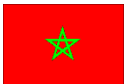


Composantes du jumelage



Le projet s'articule autour de **cinq composantes** à savoir :

1. Le rapprochement du cadre législatif et réglementaire marocain avec l'acquis et les standards de l'UE
2. Le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles du Département chargé de la Recherche
3. L'élaboration d'un système d'information et de communication pour la recherche
4. Le renforcement du transfert de savoir-faire relatif aux meilleures pratiques et aux outils méthodologiques associés à la Recherche Scientifique et Technologique (RST)
5. Le rapprochement de la méthodologie de gestion et des mécanismes de programmation, de promotion et de valorisation de la RST avec les pratiques communautaires

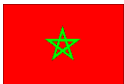




Une cinquantaine d'experts de l'Union européenne, spécialistes des problématiques RDT-I

- France
- Espagne
- Allemagne
- Suède
- Italie
- Belgique

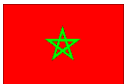
+ Une dizaine d'experts pour l'ensemble des activités de formation



Activités au Maroc



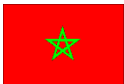
- 200 missions « mixtes » experts EM prévues au Maroc
- 660 h/j en missions d'experts États membres
- 160 h/j en sessions de formation et d'information :
 - 7 formations en fonction des besoins identifiés conjointement en cours de jumelage avec le MENESFCRS
 - 1 formation pour les utilisateurs du système d'information
 - 9 Séminaires
 - Méthodologies de gestion et d'allocation budgétaire (Rabat)
 - Management de l'innovation (Rabat, Marrakech)
 - Evaluation de la RST (Rabat)
 - Veille technologique, intelligence économique (Rabat)
 - Programmation et suivi (Rabat)
 - Valorisation des résultats de la RST (Casablanca, Fès)
 - Promotion des SHS (Rabat)
 - 1 formation pour les responsables des Points d'information thématiques et institutionnels : PCNT & PCI



Activités dans l'UE

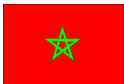


- **6 visites d'études**, équivalent 110 h/j, pour de hauts responsables marocains de la recherche :
 - 2 en France et 2 en Espagne, sur les créations institutionnelles récentes
 - 1 en Allemagne, sur les politiques régionales de la recherche
 - 1 en Suède, sur les politiques d'innovation
- **5 stages**, équivalent 150 h/j, pour le renforcement des compétences techniques de cadres marocains de la recherche en France (3) et en Espagne (2)





- Notification et endossement du contrat du projet (5 mai 2011)
- Démarrage du projet de jumelage : arrivée du CRJ à Rabat (11 mai 2011)
- 3 missions de coordination des Chefs de projet UE (mai, juillet, septembre)
- **Activité A.1.1** « Analyse des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs à la gouvernance du Système National de la Recherche au Maroc » : 16-20 mai 2011 : **2 experts** & 5-9 septembre 2011 : **4 experts**
- **Activité A.2.1** « Réviser le schéma organisationnel du Département chargé de la recherche (DcR) »
30 mai-5 juin 2011 : **5 experts** & 19-23 septembre 2011 : **5 experts**
- **Activité A.4.1** « Séminaires de formation », mission d'**un expert** pour préparer les séminaires avec les points focaux, 20-24 juin 2011
>> 80 h/j d'expertise réalisés en mai-septembre 2011
- 1^{er} Comité de pilotage trimestriel le 8 septembre 2011
- Conférence de Lancement du jumelage : 28 septembre 2011



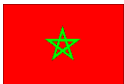


PRÉVISIONS OCTOBRE 2011 >> 75 h/j – Lancement des activités :

- **A.1.6** « Protection de la propriété intellectuelle » : 10-14/10, **2 experts**
- **A.2.4** « Évaluer le plan d'action RST en cours » : 10-14/10, **3 experts**
- **A.4.2** « Organiser 6 visites d'étude dans l'UE » : 10-14/10, **1 expert**
- **A.2.2** « Règlement intérieur pour le DcR » : 24-28/10, **2 experts**
- **A.2.5** « Identifier les besoins de formation » : 24-28/10, **2 experts**
- **A.2.3** « Procédures administrative et financière » : 31/10-4/11, **3 experts**
- **A.3.1** « Audit des besoins d'échanges d'information » : 31/10-4/11, **2 experts**

PRÉVISIONS NOVEMBRE 2011 >> 30 h/j

- **A.5.3** « Former les Points d'information thématiques et institutionnels » : 21-24/11, **4 experts**
- **A.2.2** : Poursuite de l'activité : 28/11-2/12, **3 experts**
- 2^{ème} Comité de pilotage trimestriel prévu le 14 novembre 2011



Institutions marocaines rencontrées entre mai et septembre 2011

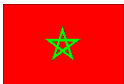


Institution bénéficiaire principale : MENESFCRS

- Secrétariat général
- Inspection générale
- Direction de la Technologie
- Direction des Sciences
- Direction des Affaires juridiques et de l'Enseignement supérieur privé
- Direction des Ressources humaines et du Budget
- Direction de l'Évaluation et de la Prospective
- Direction de l'Enseignement supérieur
- Direction de la Formation des Cadres

Institutions bénéficiaires secondaires

- Académie Hassan II des Sciences et Techniques
- CNRST/IMIST
- R&D Maroc
- Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime
- Université Mohammed V Agdal Rabat
- Université Mohammed V Souissi Rabat
- Université Ibn Tofail Kenitra
- Université Sidi Mohamed Ben Abdellah Fès
- Institut agronomique et vétérinaire Hassan II Rabat
- Institut national d'hygiène du Maroc



Merci de votre attention